



INTERVENTION UNSA

COMPTE ADMINISTRATIF

Madame la Présidente,
Cher(e)s collègues,

Le rapport du compte administratif reflète bien le contexte exceptionnel de l'année 2020, caractérisé par le choc engendré par la crise sanitaire, avec de multiples conséquences financières pour la collectivité (renforcement de l'effet de ciseau, modification des équilibres budgétaires, révision de la stratégie financière...). Nous saluons également, malgré ce contexte difficile l'amélioration du taux de réalisation, ce qui ne peut que contribuer à une meilleure lisibilité des engagements.

Dès lors, l'UNSA apprécie le travail réalisé par la Commission des finances de mise en grande masse et en perspective pour en « décrypter » le sens, au regard des données, sans se perdre dans la fausse assurance que procurerait l'approche du « détail » des multiples lignes et le commentaire de variations en pourcentage.

Etant pour l'essentiel d'accord avec le projet d'avis, le groupe UNSA se limitera à faire quelques remarques :

Nous regrettons tout d'abord qu'il n'y ait pas de présentation analytique des comptes qui donnerait une vision panoramique de l'effort budgétaire régional en complément du minimum légal imposé aux Régions par le plan comptable M71.

Ensuite, dans le domaine de l'économie, nous estimons qu'il est nécessaire de clarifier l'origine (effort régional, fonds d'origine national ou européen) et la répartition sectorielle, géographique ainsi que les modalités d'accès et les critères d'attribution des différentes enveloppes identifiées comme relevant du plan de relance.

Pour l'Unsa il est impératif également que dans ce domaine les aides allouées aux entreprises à partir d'un certain seuil soient conditionnées au maintien et au développement de l'emploi, à la relocalisation, au respect des règles environnementales et au progrès social et qu'elles recueillent aussi l'avis des CSE des entreprises concernées. Cette exigence pourrait être une contrainte bénéfique qui enclenche des réflexions vertueuses. Il serait dommage de se priver d'expériences en la matière.

L'impact financier de la crise sur l'endettement risque d'obérer durablement les capacités d'action de la Région, et notamment celles d'emprunt quand bien même de nouveaux besoins d'investissement subviendraient dans les prochaines années. C'est peut être le bon moment pour montrer la détermination de la Nouvelle Aquitaine en osant l'éco-socio conditionnalité.

Enfin, conserver des marges de manœuvre constitue un enjeu vital pour la Région. Les maintenir ou les regagner, c'est également évaluer les actions afin de les réorienter en tant que de besoin et permettre ainsi à la collectivité d'adapter sa stratégie en préparant l'avenir, et ceci de manière plus réactive. Compte tenu des bouleversements induits par la crise sanitaire, l'UNSA demande que la Région conduise une évaluation d'impact portant sur les mesures d'urgence, de soutien et de relance engagées pour faire face aux conséquences de la crise de la covid-19. S'il faut saluer l'engagement important de la Région pour soutenir l'activité économique, nous demandons à ce qu'un suivi dynamique de la pertinence des aides en termes d'impact positif soit réalisé, à deux ans, non seulement pour ce qui concerne les aspects économiques mais aussi la cohésion sociale et l'équilibre entre les territoires. Nous craignons en effet que les choix guidés par l'urgence n'aient aussi des effets dévastateurs sur les dispositifs et engagements promus antérieurement par la Région en matière d'orientation stratégique tels le SRADDET ou Néo Terra. Il faut s'assurer par cette évaluation que les adaptations ponctuelles ne deviennent pas structurelles.

Elle permettrait de voir quelles mesures gagneraient à être poursuivies et développées dans les prochaines années afin d'engager encore davantage la Nouvelle Aquitaine dans la voie des transitions.

Elle faciliterait de futurs arbitrages budgétaires, en ciblant les investissements d'avenir (matériels et immatériels) qui permettront aux territoires de Nouvelle Aquitaine de trouver eux-mêmes les ressorts de leur adaptabilité face aux mutations qu'ils connaissent.

Enfin, la compréhension des orientations budgétaires gagnerait en lisibilité avec une présentation des engagements par priorités stratégiques et par piliers. Cela passe par une harmonisation des différents documents budgétaires.

L'Unsa votera le projet d'avis

Pour le groupe UNSA
Christine VASSEUR